

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 06 avril 2023

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 09
Votants : 12**Présents** : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Jean-Michel CAREL, William TAILLANDIER.Date de la convocation :
29 mars 2023**Excusés avec pouvoir** : Mme Katia DUSSAPIN pouvoir à M. Jean-Michel CAREL, Caroline LALEVÉE LESAGE pouvoir à Christelle JOIE, Julien JOURDAINE pouvoir à Mme Mireille CHARBY.Date d'affichage :
29 mars 2023**Excusé sans pouvoir** : M. Stéphane PETIT.**Secrétaire de séance** : M. William TAILLANDIER.**DELIBERATION N° 2023-11****OBJET : Approbation du schéma de distribution d'alimentation en eau potable**

Madame le Maire,

INFORME que conformément à l'article L.2224-7-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), toute commune arrête un schéma de distribution d'alimentation en eau potable déterminant les zones desservies par le réseau de distribution.

Ce schéma définit les zones où une obligation de desserte s'applique. Le raccordement au réseau de distribution d'eau potable dans ces zones ne peut être refusé que dans des circonstances particulières, telles que le raccordement d'une construction non autorisée (art. L. 111-6 du code de l'urbanisme).

"En l'absence de schéma de distribution d'eau potable, l'obligation de desserte qui pèse sur la commune peut s'étendre à l'ensemble du territoire communal". (Cf. réponse du Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales publiée dans Je JO Sénat du 17/07/2008).

Ce schéma ne se substitue pas à la réglementation dans le domaine de l'urbanisme. Il ne rend donc pas un terrain constructible ou non constructible.

PROPOSE d'approuver le schéma de distribution d'alimentation en eau potable par délibération du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité le schéma de distribution d'alimentation en eau potable de la commune de Vallenay.

Le secrétaire de séance
William TAILLANDIERPour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 06 avril 2023Le Maire,
Marina DUPUY